

Mesdames et messieurs les élèves conseillères et conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation de la 26<sup>e</sup> promotion ;

**Mercredi 1<sup>er</sup> seulement : Mesdames et messieurs les stagiaires de la première promotion de CPIP issus du concours externe sur titre ;**

Mesdames et messieurs les personnels de l'unité de formation ;

C'est au nom du directeur de l'école, monsieur Christophe Millescamps, que j'ai l'honneur de m'exprimer devant vous aujourd'hui en ma qualité de directeur adjoint.

Mes premiers mots seront pour vous féliciter pour votre réussite au concours, et vous souhaiter la bienvenue à l'école nationale d'administration pénitentiaire.

L'évolution des modalités de recrutement que votre promotion représente avec l'intégration des **stagiaires de la première promotion de CPIP issus du concours externe sur titre** permet de valoriser les parcours d'enseignements en lien avec les missions du CPIP. Il s'agit d'une avancée forte qui permet une diversité des profils plus importante.

La diversité de vos parcours alimentera votre richesse professionnelle. Dans vos échanges d'aujourd'hui en qualité d'apprenants, et demain dans ceux que vous mènerez avec vos collègues. La diversité des parcours soutiendra la construction d'une culture commune pénitentiaire.

Vous croiserez sur le campus de l'École vos futurs collaborateurs professionnels : surveillants, officiers, moniteurs de sport, directeurs des services pénitentiaires, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, spécialistes, formateurs, et tant d'autres venus dans le cadre de la formation continue. Je vous enjoins à toujours garder à l'esprit que nous sommes tous unis par une mission commune de service public.

Durant votre formation vous serez entourés et accompagnés, par une large équipe pédagogique sous l'autorité de Nathalie Perrot, directrice de la formation, et de ses deux adjoints Hugues Belliard et Christophe Bayard.

Les personnels de l'école vous accompagneront dans le processus de développement des compétences qui vous permettront, dans deux ans, de bien débiter dans la profession de CPIP.

L'équipe de votre unité de formation, placée sous la responsabilité de M. Hatchane et de Mme Combesque, assurera le suivi collectif et individuel de la promotion.

Les personnels des départements pédagogiques et de la direction de la recherche travailleront avec vous pour que ce que vous savez déjà, et ce que vous apprendrez demain, favorise l'adoption de pratiques professionnelles conformes aux attentes de l'institution.

Vos coordinateurs de groupes seront en première ligne pour répondre aux nombreuses questions qui jalonnent votre parcours de formation.

L'atelier pédagogique du numérique et le département des systèmes d'information seront à la manœuvre pour que vos temps de formation à distance se déroulent correctement.

Les services du secrétariat général œuvreront également pour votre prise en charge administrative et financière, souvent avec discrétion, mais toujours avec efficacité. Lorsque vous serez en stage, l'action des personnels de l'école sera prolongée et complétée par celle de vos tuteurs et collègues expérimentés.

\*\*\*

La formation qui vous attend sera riche et dense. Elle portera sur des contenus de haut niveau et se traduira par des modalités très variées, aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Vous pourrez constater qu'elle répond à des préoccupations majeures qui animent notre société, comme celle de la lutte contre les violences conjugales.

La validation de votre formation résultera de la déclinaison de l'arrêté de formation du 18 janvier 2021 mis en œuvre pour la première fois pour vous.

En réponse à l'engagement de tous les personnels de l'école et des terrains à votre profit, nous attendons de vous un engagement authentique dans votre formation. Concentration et assiduité seront exigés de vous, et vous devrez faire preuve d'ouverture d'esprit, curiosité, et dynamisme. Vous veillerez également à respecter les dispositions du règlement intérieur de l'Ecole, ainsi que les mesures relatives à la lutte contre le Covid.

Vous disposerez ainsi des ingrédients indispensables à votre réussite aussi bien individuelle que collective.

\*\*\*

Dès les premières périodes de stages puis tout au long de votre carrière, vous serez confrontés à des situations de personnes suivies complexes. Certaines pourraient vous faire douter de l'opportunité de mettre en œuvre telle ou telle pratique professionnelle. D'autres pourraient venir interroger vos convictions et opinions personnelles.

Dans ces moments-là vous devrez avoir présent à l'esprit que, comme l'exige la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République, vous devrez servir avec dignité et loyauté la République, ses principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Au-delà de l'appropriation d'une méthodologie de prise en charge que vous adapterez aux caractéristiques spécifiques des personnes suivies, votre formation a pour objectif de vous préparer à œuvrer dans le respect de ces principes.

\*\*\*

Vous avez choisi un métier exigeant et passionnant, votre formation fera montre des mêmes qualités. Et je vous invite à être exigeant avec vous-même sans jamais cesser d'être passionné.

Je vous souhaite donc, à toutes et tous, une bonne formation.